



# ATTEINDRE L'ÂGE DE 18 ANS EN TOUTE CONFIANCE

SOUTENIR LES ENFANTS MIGRANTS ET RÉFUGIÉS  
EN TRANSITION VERS L'ÂGE ADULTE

Événement international de lancement

Centre européen de la jeunesse, Strasbourg (France)  
Et en ligne

**18 avril 2023**  
**9h00 - 17h00**

## LA NOTE CONCEPTUELLE

L'événement est co-organisé par la Représentante spéciale de la Secrétaire générale du Conseil de l'Europe sur les migrations et les réfugiés, le département de la jeunesse et la division des programmes de coopération (DGI), avec le soutien de la présidence islandaise du Conseil de l'Europe et du Fonds pour l'asile, la migration et l'intégration (AMIF) de l'Union européenne.<sup>i</sup>

*L'interprétation en anglais et français sera assurée*

## Contexte

Les jeunes réfugiés, demandeurs d'asile et migrants âgés de plus de 18 ans sont particulièrement vulnérables, en raison du changement soudain de leur statut juridique et de la perte des droits et de la protection dont ils bénéficiaient auparavant en tant qu'enfants.

La protection de leurs droits humains et leur inclusion sont essentielles à la cohésion des sociétés d'accueil et méritent une attention particulière. Au niveau du Conseil de l'Europe, la protection de ce groupe est depuis longtemps considérée comme un domaine prioritaire pour les travaux de l'Organisation.

S'appuyant sur la Recommandation CM/Rec(2007)9 du Comité des Ministres sur [les projets de vie en faveur des mineurs migrants non accompagnés](#), adoptée en 2007, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a publié en 2014 le rapport [Enfants migrants : quels droits à 18 ans ?](#) En 2015, le Conseil conjoint sur la jeunesse a publié une déclaration sur la crise des réfugiés en Europe, qui a mis en évidence cette vulnérabilité particulière et a conduit à un débat plus approfondi sur la façon de relever les défis existants dans ce domaine. Le 24 avril 2019, le Comité des Ministres a adopté la Recommandation CM/Rec(2019)4 : [Soutenir les jeunes réfugiés en transition vers l'âge adulte](#). Elle fournit, entre autres, des orientations aux États membres sur divers domaines clés liés à la transition vers l'âge adulte, notamment l'accès aux services sociaux, au logement et aux prestations sociales, l'accès à l'éducation, à la formation professionnelle et au marché du travail et l'accès aux soins de santé et au soutien psychologique. L'adoption de la Recommandation CM/Rec(2019)4 figurait parmi les priorités du Plan d'action du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants réfugiés et migrants en Europe (2017-2019), coordonné par le Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations et les réfugiés (RSSG).

En mai 2021, le Comité des Ministres a adopté le [Plan d'action du Conseil de l'Europe sur la protection des personnes vulnérables dans le contexte des migrations et de l'asile en Europe \(2021-2025\)](#). Ce plan d'action prévoit des activités visant à promouvoir la mise en œuvre pratique de la Recommandation CM/Rec(2019)4 et souligne le rôle important que les projets de coopération peuvent jouer dans ce domaine. De même, le Conseil mixte sur la jeunesse a adopté une feuille de route pour soutenir la mise en œuvre de la recommandation en octobre 2019. Dans le cadre de cette feuille de route, le département Jeunesse a élaboré un guide qui simplifie le langage de la Recommandation CM/Rec(2019)4 et vise à aider les différents acteurs à développer une meilleure compréhension des propositions et des mesures politiques à prendre. Le Guide fournit, entre autres, des indications claires et une fiche pratique pour les différents acteurs avec des directives spécifiques sur la façon de mettre en œuvre la Recommandation CM/Rec(2019)4.

Parallèlement au travail du Département de la jeunesse, en janvier 2022, le Conseil de l'Europe a commencé à mettre en œuvre le projet multilatéral « [Assurer l'avenir, partager les bonnes pratiques: la transition des enfants migrants vers l'âge adulte - UACFutures](#) », qui vise à favoriser des améliorations à long terme de la qualité du soutien apporté aux enfants migrants non accompagnés pendant leur transition vers l'âge adulte. Conformément à la Recommandation CM/Rec(2019)4, le projet aborde quatre domaines clés d'une importance particulière concernant la transition vers l'âge adulte : a) l'impact et le soutien

psychologiques ; b) le soutien juridique et l'accès aux droits fondamentaux ; c) l'accès à l'éducation et au marché du travail ; et d) l'accès au logement.

Le projet est financé par le Fonds pour l'asile, la migration et l'intégration (AMIF) de l'Union européenne et le Conseil de l'Europe. Il est mis en œuvre conjointement avec le Secrétariat spécial pour la protection des mineurs non accompagnés du ministère grec de la migration et de l'asile, SolidarityNow (Grèce), Stichting Nidos (Pays-Bas) et Fundación Cepaim (Espagne). Divers outils tels qu'un Compendium de bonnes pratiques, un Toolkit sur la transition et une Feuille de route vers l'âge adulte sont également en cours d'élaboration dans le cadre de ce projet, complétant ainsi le travail du Département Jeunesse sur le terrain.

Les outils complets développés par le Conseil de l'Europe créent donc des circonstances favorables et un espace ouvert pour le dialogue et l'échange sur le soutien efficace de la transition des jeunes réfugiés et migrants vers l'âge adulte.

## **Objectifs de l'événement international**

Le Conseil de l'Europe organise, avec le soutien de la présidence islandaise du Conseil de l'Europe, un événement international de lancement sur le thème « *Atteindre l'âge de 18 ans en toute confiance : Soutenir les enfants migrants et réfugiés en transition vers l'âge adulte* » le 18 avril 2023.

L'objectif de l'événement est de sensibiliser et d'améliorer les connaissances et les compétences des professionnels concernés pour soutenir les jeunes réfugiés et migrants dans leur transition vers l'âge adulte, entre autres par :

- La présentation et le lancement du Guide pour la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2019)4 sur la transition vers l'âge adulte dans le contexte de l'asile et de la migration.
- La présentation des résultats et le lancement des outils développés dans le cadre du projet multilatéral « Building Futures, Sharing Good Practices : Migrant Children's Transition to Adulthood – UACFutures ».
- Présenter les autres outils du Conseil de l'Europe pour soutenir la transition effective des jeunes réfugiés et migrants vers l'âge adulte, y compris le [site web sur la transition vers l'âge adulte](#).
- Engager un dialogue avec les partenaires et les autres parties prenantes concernées, y compris les jeunes réfugiés et migrants, afin d'identifier les domaines où un soutien supplémentaire est nécessaire.
- Favoriser les échanges de bonnes pratiques, d'enseignements et de savoir-faire sur le terrain.

## **Public cible**

Les autorités publiques, les institutions, les organisations internationales, les organisations de jeunesse et les organisations non gouvernementales, les professionnels sociaux et juridiques, les universitaires et les autres professionnels concernés par la protection des enfants migrants et des jeunes réfugiés et migrants.

<sup>i</sup> Cet événement est co-financé par le Fonds Asile, Migration et Intégration (AMIF) de l'Union européenne et le Conseil de l'Europe. Le contenu de cette note conceptuelle n'engage que son auteur et relève de sa seule responsabilité. La Commission européenne décline toute responsabilité quant à l'usage qui peut être fait des informations qu'elle contient.